



**CHALLES
LES-EAUX**

Source d'inspirations

CHALLES Infos

15 Mars 2023 - n° 17



EDITO

Chères challésiennes,
Chers challésiens,

Ce mois de mars marquera un tournant dans l'histoire de notre commune. Depuis leur ouverture, il y a 150 ans, les Thermes ont forgé son image. Avec l'annonce de la fermeture en 2023, c'est une page qui se tourne, avec un pincement au cœur pour les challésiens et les habitants de l'agglomération. Dans l'imaginaire collectif, la ville de Chambéry est patrimonieusement liée à Challes-les-Eaux grâce à ses thermes.

Le temps est venu de réfléchir au devenir de l'établissement.

A l'initiative et en présence de notre députée Mme Bonnivard, un rendez-vous a été organisé avec les propriétaires de la Chaîne thermale du soleil et de nombreux élus : M. Gaymard, président du Conseil Départemental, M. Gamen, président de Grand Chambéry, M. Pommat, président de Grand Chambéry Alpes Tourisme, M Beretti, maire d'Aix-les-Bains, président de la Fédération Thermale Auvergne-Rhône-Alpes et moi-même.

En plus d'une conjoncture défavorable, d'autres facteurs jouent sur la baisse de la fréquentation : un modèle économique dépendant des prescriptions médicales sur une spécialité des troubles ORL (Oto-Rhino-Laryngologique) non porteuse et des curistes qui se raréfient. Les pistes de diversification n'offrent pas plus de perspectives : une niche gynécologique qui ne se finance pas, avec une capacité de soin réduite à 300 patientes par an compte tenu du faible débit de la source et le projet de développement vers la rhumatologie abandonné après un forage infructueux du fait de la découverte d'une poche de méthane.

L'équation s'avère compliquée mais nous avons décidé de travailler en concertation avec les élus du territoire pour envisager l'avenir. Nous ne baissons pas les bras ! Nous trouverons des solutions comme nous l'avons déjà fait avec la dernière maison des enfants curistes qui, après sa fermeture en 2019, a pu rouvrir en 2020 pour accueillir des mineurs non accompagnés. Il appartient à notre commune de veiller au devenir du bâtiment et du parc, soit par une reprise si cela s'avère possible, soit par la maîtrise du foncier et ainsi éviter de se voir imposer des projets allant à l'encontre des souhaits des challésiens.

Bien à vous

Josette REMY

Maire de Challes-les-Eaux

Conseillère Départementale

EDUCATION



SORTIES SKI DE FOND POUR LES ÉLÈVES DE CM1



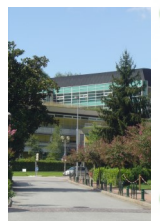
Les élèves des classes de Mmes Blanc et Morin de l'école élémentaire ont profité des bonnes conditions d'enneigement pour se rendre à la Féclaz.

Accompagnés de leurs enseignantes, de Pierre-Olivier Aubin, éducateur sportif et de parents agréés par l'Education Nationale, ils ont pu pratiquer le ski de fond classique ou skating durant 5 séances. La commune met à la disposition de chacun un équipement complet. Le matériel a été renouvelé ces dernières années afin que chacun puisse évoluer dans les meilleures conditions. Tous les enfants peuvent être fiers de leurs efforts ! Sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous malgré la fraîcheur ambiante !

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU LYCÉE HOTELIER

Le samedi 25 mars : au programme, visite du lycée, discours du concours d'éloquence « le travail forcé des enfants »,

sculptures sur fruits, atelier mixologie, vente de chocolats de Pâques... pour les gourmands, possibilité de déjeuner au restaurant sur réservation, vente de crêpes et de pâtisseries.



CONCOURS PRÉSIDENT « DE L'ÉCOLE AUX ÉTOILES »

Deux élèves du Lycée Hôtelier se sont distingués lors du concours Président, qui se déroulait à Laval (Mayenne), en se classant 4ème au niveau national. Ils ont présenté un menu mettant à l'honneur les produits savoyards. Mention spéciale à Alexis Lesarte Roy, qui remporte le prix du meilleur serveur.

Bravo à Mme Schaab et M. Gervy, leurs professeurs qui les ont accompagnés dans cette aventure.





CARNAVAL, C'EST REPARTI AVEC Mme CORAIL !

Les mercredis après-midi et les vendredis après l'école les jeunes s'activent, encadrés par le SIJeunesse, avec l'appui des élus, des services techniques de la ville, des écoles et du service périscolaire, pour donner naissance à Mme Corail qui honorera la fête sous le signe de l'eau, habillée d'une robe aux couleurs des fonds marins.



DÉFILÉ LE 7 AVRIL, VENEZ DÉGUISÉS !

- Rendez-vous à l'école à 16 h 30
- Départ du cortège à 17 h
- Embrassement de Mme Corail à 18 h
- Vente de boissons, gâteaux, crêpes (APEC et Tennis Club).

CONNAISSEZ-VOUS LE VIOLENTOMETRE ?

PROFITE Ta relation est saine quand il...

VIGILANCE DIS STOP quand il...



PROTEGE-TOI DEMANDE DE L'AIDE il y a de la violence quand il...

RESPECTE TES DECISIONS ET TES GOÛTS	2
ACCEPTES TES AMI-E-S ET TA FAMILLE	3
A CONFIANCE EN TOI	4
EST CONTENT QUAND TU TE SENS EPANOUÏE	5
S'ASSURE DE TON ACCORD POUR CE QUE VOUS FAITES ENSEMBLE	6
T'IGNORE DES JOURS QUAND IL EST EN COLERE	7
TE FAIT DU CHANTAGE SI TU REFUSES DE FAIRE QUELQUE CHOSE	8
RABAISSE TON OPINION ET TES PROJETS	9
SE MOQUE DE TOI EN PUBLIC	10
TE MANIPULE	11
EST JALOUX EN PERMANENCE	12
CONTRÔLE TES SORTIES, HABITS, MAQUILLAGE	13
FOUILLE TES TEXTOS, MAILS, APPLIS	14
INSISTE POUR QUE TU LUI ENVOIES DES PHOTOS INTIMES	15
T'ISOLE DE TA FAMILLE ET DE TES AMI-E-S	16
TE TRAITE DE FOLLE QUAND TU LUI FAIS DES REPROCHES	17
« PÊTE LES PLOMBS » QUAND QUELQUE CHOSE LUI DÉPLAIT	18
TE POUSSE, TE TIRE, TE GIFLE, TE SECOUE, TE FRAPPE	19
MENACE DE SE SUICIDER A CAUSE DE TOI	20
TE TOUCHE LES PARTIES INTIMES SANS TON CONSENTEMENT	21
MENACE DE DIFFUSER DES PHOTOS INTIMES DE TOI	22
T'OBLIGE A REGARDER DES FILMS PORNOS	23
T'OBLIGE A AVOIR DES RELATIONS SEXUELLES	24

ENVIRONNEMENT



DES ARBRES EN VILLE

Dans la continuité du plan de gestion durable des espaces arborés, ce ne sont pas moins de 60 nouveaux arbres et arbustes qui sont plantés. Les espèces ont été soigneusement choisies pour leur complémentarité, leur résilience et leur résistance aux maladies. En plus de lutter contre les îlots de chaleur urbains, notamment en période de canicule, les arbres se présentent comme un atout alors que les pics de pollution sont de plus en plus nombreux. "Ce sont aussi des filtres naturels qui absorbent les polluants et purifient l'air."

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT



LE 25 MARS
Conférences gratuites à l'Espace Bellevarde de 10 h à 18 h

NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE A L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

La commune encourage une gestion raisonnée des ressources en eau.

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de la commune de 30% (montant maximum de 40 €), pour l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales d'une capacité comprise entre 500 et 1000 litres. *

Cette aide sera attribuée aux propriétaires ou locataires sous conditions. Le règlement et le formulaire de demande sont à retirer à l'accueil de la mairie. Une fois rempli, il faudra le redéposer accompagné des justificatifs suivants :

- copie de la facture (pas de ticket de caisse) précisant le nom, prénom, adresse du bénéficiaire et volume de la cuve.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur.

* dans la limite de 150 demandes pour 2023



DU NOUVEAU POUR LE TRI DES DÉCHETS

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

PAPIERS
Papiers, journaux, magazines, cahiers, etc.

PETITS CARTONS
Cartons plats, boîtes de céréales, etc.

MÉTALLIQUES
Aluminium, acier, etc.

PLASTIQUES
Plastique, verre, etc.

LE TRI PLUS SIMPLE !
+ DANS LE BAC JAUNE À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023*

* en attendant ils restent dans le bac gris

✓ Bien vidés
✓ Non lavés
✓ En vrac
✓ Séparés

GRAND CHAMBERT CITEO SavoieDéchets

DÉCHETTERIE MOBILE

Prochain passage à Challes les Eaux :
le mercredi 31 mai 2023 de 9h00 à 15h00
Gravats et végétaux non acceptés - Parking Beauséjour.

STOP AUX INCIVILITÉS !

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire de 135 €, pouvant atteindre 1500 €.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

RÉFÉRENCIEMENT DES ADRESSES



Notre commune procède actuellement à l'actualisation d'un fichier appelé Base Adresse Locale (BAL) qui regroupe toutes les adresses géolocalisées, ce qui lui confère un caractère officiel.

Une Base Adresse Locale publiée et à jour garantit une meilleure prise en compte des adresses dans les différents systèmes d'information des acteurs, qu'ils soient privés ou publics. Elle permet la transmission des adresses aux administrations. C'est la base de référence pour l'organisation des services de secours, la distribution du courrier, la livraison de colis, le déploiement de la fibre optique, le raccordement aux réseaux d'eau et d'énergie, la collecte des déchets ménagers, le prélèvement des impôts et l'aide aux déplacements par géo-navigation.

Pour informer rapidement et facilement les principaux organismes publics et privés de votre changement d'adresse postale lié à un déménagement ou à une modification administrative, connectez-vous sur :
<https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/>

NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES EN 2023



Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023, pour l'ensemble des ménages. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « [Gérer mes biens immobiliers](#) » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès vous pouvez appeler le : **0 809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

BIENVENUE A...



ALTIPROPAC

Installation de pompe à chaleur
Air/Air et Air/Eau
149 rue des Petits Rochers
06 62 15 78 72
<https://altipropac.fr>
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.



Cordonnerie / Serrurerie Lionel MEYNIER

23 rue Reignier
06 07 57 52 99
Clés minute, cordonneries, gravures, photos d'identité, clés de voiture, cartes de visites
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h
Et de 14h à 19h.



Anne et Stéphane ROMANO : nouveaux propriétaires

du TABAC/PRESSE
1369 Av. de Chambéry
Ouvert le lundi de 6h30 à 19h
du mardi au vendredi de 6h30 à 19h30
le samedi 7h30 -19h30 - Fermé le dimanche



Julie et Thomas, nouveaux propriétaires

du restaurant "LE MINI GOLF"
Parc Thermal - 04 79 72 78 17
Ouvert du vendredi midi au mercredi midi. Fermé le mercredi soir et le jeudi toute la journée



BAR A TAPAS O'NEEL

Carré des Sources
Avenue Béatrice de Savoie
04 79 25 43 49
Océane Emin et Mathieu Charpin vous accueillent du lundi au samedi de 8h à 22h.
Planches à partager, tapas et le midi une formule : sandwich, boisson, dessert



Nouvelle employée à BOX THAI : Rachel OUENNAS

41 rue Reignier - 06 95 26 13 16
Ouvert : le midi, du lundi au vendredi de 11h à 14h. Le soir uniquement sur commande.



ASSOCIATIONS

MARS 2023		
Vendredi 24 mars à 20h45	BAL CONCERT CAJUN	Avec « Caligram+ » Espace Bellevarde Participation au chapeau
AVRIL 2023		
Dimanches 2 avril, 7 mai, 4 juin	RASSEMBLEMENT VÉHICULES DE COLLECTION	Challes Patrimoine Mécanique Place de la Liberté de 9h à 12h30 - Gratuit
Vendredi 22 avril à 20h45	BAL CONCERT CAJUN	Concert « Zarico nouveau » et repas Chili con carne 30€ Espace Bellevarde
Jeudi 27 avril À 20h	CHALLES TERRES CITOYENNES	Conférence documentaire « Terres de femmes, le souci de la terre » au cinéma Le Challenger
MAI 2023		
Vendredi 12 mai à 19h	CONFÉRENCE FRANCE DÉPRESSION	« Les dépressions, en savoir plus pour s'en sortir » - Interventions de différents acteurs de la santé. Espace Bellevarde - Entrée gratuite
Samedi 13 mai à 18h	CONCERT CHORALE LES CHEURS DE LA SOURCE	« Vivre pour le meilleur » Espace Bellevarde Gratuit -12ans / 10€
JUIN 2023		
Vendredi 8 juin Samedi 9 juin	SALON DE LA BIÈRE, CONCERTS ROCK, EXPO PHOTOS	Avec La Ravoire Challes Basket Salle polyvalente
Dimanche 25 juin à 19h	CHALLES CULTURE LOISIRS	Spectacle annuel de l'activité théâtre Entrée gratuite
Mercredi 28 juin à 19h	GALA DE DANSE	Troubadour Danse présente son gala de fin d'année Entrée gratuite.

CCAS

PRINTEMPS 2023 sur INSCRIPTION 07 79 04 83 43		
Un jeudi par mois à 16h	CINÉ SENIORS	Cinéma « le Challenger » Tarif : 4€
Tous les vendredis de 14h30 à 15h30	GYM NEURONES	Médiathèque Samivel Gratuit
Tous les mardis de 10h à 11h à partir du 11 avril	YOGA sur CHAISES	Immeuble Beauséjour Gratuit

Le cours de yoga sur chaises du lundi matin est complet. Devant ce vif intérêt pour cette discipline, le CCAS organise un deuxième cours de yoga. Il commencera le 11 avril de 10h à 11h dans le local du CCAS 86 B Beauséjour.

Inscrivez-vous au 07 79 04 83 43. C'est gratuit ! Notre commune manque de bénévoles ADMR. Pourquoi pas vous ? Apportez votre présence, votre écoute, votre amitié : Soyez acteur de proximité auprès de nos aînés. Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation, parmi les multiples missions de l'ADMR il y en a forcément une qui vous ressemble. Faites vous connaître au 04 79 28 55 69



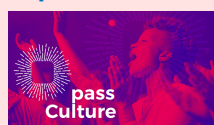
AGENDA

MARS 2023		
Samedi 25 de 10h à 18h	CONFÉRENCES ENVIRONNEMENT	10h00 changement climatique et ressource en eau, avec le CISALB 14h00 Le compostage particulier et collectif, animé par le Epigées 16h00 Les moustiques tigrés, avec l'EID Rhône-Alpes Espace Bellevarde - Gratuit
Vendredi 31 à 20h30	PRINTEMPS DE L'HUMOUR	« Le son d'Alex » avec Alex Jaffray Espace Bellevarde Tout public Tarif unique 28€
AVRIL 2023		
Vendredi 7 16h30 à 18h	CARNAVAL	Défilé avec Madame Corail, danses, lancé de confettis, vente de boissons, crêpes, hotdog...
Vendredi 7 à 19h	CIRQUE MUSICAL	« Le Déconcert » avec la Cie Solfasirc Espace Bellevarde Tout public Plein tarif : 10€ / Tarif réduit : 6€
Vendredi 14 à 19h	CONFÉRENCE	« Affaires criminelles à la barre des cours d'Assises de Savoie » par Jean Olivier Viout Espace Bellevarde - Tout public - Entrée libre
Mercredi 26 avril à 18h30	CONFÉRENCE	« La bataille de Stalingrad durant la seconde guerre mondiale » Par Julien Donzel Médiathèque - Gratuit
MAI 2023		
Vendredi 5 à 20h	THÉÂTRE	« Les caprices de Marianne » d'Alfred de Musset avec la Cie de la Bruine Rouge Espace Bellevarde - Tout public Plein tarif : 10€ / Tarif réduit : 6€
Lundi 8 à 11h30	DEVOIR DE MÉMOIRE	Cérémonie du 8 mai 1945 Monument aux morts
Samedi 27 à 19h	SPECTACLE FAMILIAL	« Conte et musique tzigane » par Ladislava Espace Bellevarde A partir de 6 ans Plein tarif : 10€ / Tarif réduit : 6€
Mercredi 31 9h00 à 15h00	DÉCHETTERIE MOBILE	Parking Beauséjour Gravats et métaux non acceptés
JUIN 2023		
Samedi 3 à 9h	CHALLES ANGES PROPRE	« Nettoyons la ville » avec le Conseil Jeunes Citoyens RV parking de Bellevarde
Mardi 20 à 11h	DEVOIR DE MÉMOIRE	Cérémonie fusillés Valromey RV Stèle de Barby
Vendredi 30 de 17h à 21h	FETE DE L'ÉTÉ	Animations, spectacles, concerts, marché artisanal, Place de la Liberté

BILLETTERIE EN LIGNE

Procédure simplifiée et sécurisée :

<https://billetterie-espacebellevarde.mapado.com/>



Le Pass'Culture

Pensez-y ! <https://pass.culture.fr/le-dispositif/>